

MAIRIE DE VALBELLE
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N°39/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-cinq juillet à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET et RENON, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, DAUMAS et RICHAUD.

Convocation et affichage : 17/07/2025

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 9

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026 : NOMINATION D'UN COORDONATEUR COMMUNAL

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu sur la commune de VALBELLE du 15 janvier au 14 février 2026.

Il rappelle que cette étude de population est faite maintenant tous les cinq ans.

Il précise qu'il est nécessaire, pour mener à bien cette mission, de recruter un coordonnateur communal.

Monsieur le Maire propose de recruter la Secrétaire de Mairie, Catherine ROUX, comme coordonnatrice qui a déjà effectué les missions de coordonnatrice lors de précédents recensements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve le recrutement de Madame Catherine ROUX en qualité de coordonnatrice communale,**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 29 juillet 2025,

Le Maire,

Pierre-Yves VADOT



Le secrétaire
Raymond GROS